

UNAIDS/PCB(22)/08.10  
20 mars 2008

**22<sup>ème</sup> Réunion**  
**du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA**  
**Chiang Mai, Thaïlande**  
**23-25 avril 2008**

Point 8.2 de l'ordre du jour provisoire :

**Rapport financier et comptes audités de l'exercice biennal compris  
entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2007  
et Rapport du Commissaire aux comptes indépendant**

**Documents complémentaires pour ce point : aucun**

**Action requise pour cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**

- i. Prendre note du rapport financier et des comptes audités de l'exercice compris entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2007 ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes indépendant.
- ii. Prendre note, en outre, de l'opinion du Commissaire aux comptes indépendant selon laquelle les comptes inclus dans le Rapport financier de l'exercice biennal 2006-2007 présentent avec exactitude les comptes de l'ONUSIDA et les résultats de ses opérations, et sont conformes au Règlement financier et aux textes législatifs.

**Incidences en termes de coût des décisions : aucune**

## Table des matières

<b>Section I : Introduction</b> .....	2
<b>Section II : Commissaire aux comptes indépendant</b>	
Lettre de transmission du Commissaire aux comptes indépendant.....	4
Opinion du Commissaire aux comptes indépendant.....	5
<b>Section III : Etats financiers, tableaux annexés et notes afférentes aux comptes de l'exercice biennal compris entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2007</b>	
Généralités .....	6
Certification des comptes .....	7
Etat I : Etat des recettes et des dépenses et des variations des soldes des fonds Toutes origines de fonds confondues pour l'exercice biennal 2006–2007.....	8
Notes afférentes aux comptes.....	10
Tableau annexé 1 : Budget-plan de travail intégré Détails des recettes totales de l'exercice clos le 31 décembre 2007 .....	15
Tableau annexé 2 : Fonds extrabudgétaires pour les activités à objet désigné Détail des recettes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 .....	16
Tableau annexé 3 : Experts associés Détails des recettes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.....	17
Tableau annexé 4 : Budget-plan de travail intégré 2006–2007 Budget et engagements par résultat principal (résumé) de l'exercice clos le 31 décembre 2007 .....	18
Tableau annexé 5 : Fonds extrabudgétaires pour les activités à objet désigné Fonds disponibles et dépenses par origine des recettes (résumé) de l'exercice clos le 31 décembre 2007 .....	19
Tableau annexé 6 : Experts associés Fonds disponibles et engagements par origine des recettes (résumé) de l'exercice clos le 31 décembre 2007 .....	21
<b>Section IV : Informations sur la gestion</b>	
Fonds reçus pendant l'exercice biennal 2006–2007 .....	22
Fonds engagés pendant l'exercice biennal 2006–2007 .....	22
Soldes des fonds.....	25

## SECTION I

### INTRODUCTION

1. Le rapport financier du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) de l'exercice biennal 2006–2007 est remis par le Secrétariat de l'ONUSIDA au Conseil de Coordination du Programme (CCP) conformément aux procédures établies<sup>1</sup> qui requièrent du CCP qu'il examine le rapport financier audité du Programme.

2. Conformément au processus permanent de simplification de la présentation des informations financières fournies par le Programme, le présent rapport est divisé en quatre sections. La Section I fournit des informations générales et présente les principaux faits marquants du rapport. La Section II présente l'opinion du Commissaire aux comptes indépendant. La Section III contient les principaux états financiers, les tableaux annexés et les notes afférentes aux comptes. La Section IV fournit des informations complémentaires sur la gestion pendant l'exercice biennal.

3. Lors de sa 17<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue du 27 au 29 juin 2005 à Genève, le CCP a avalisé les stratégies et les approches mentionnées dans le Budget-plan de travail intégré (ci-après désigné « BPTI ») 2006–2007. Il a approuvé un budget de base de US\$ 320,5 millions et la proposition suivante de répartition de ces ressources : US\$ 120,7 millions à partager entre les 10 coparrainants, US\$ 115,4 millions pour le Secrétariat et US\$ 84,4 millions pour les activités interinstitutions. Le CCP a également approuvé des budgets complémentaires pour le Secrétariat et les activités interinstitutions de US\$ 25 millions et US\$ 21,2 millions, respectivement, sous réserve de la disponibilité des fonds. En outre, lors de sa 18<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue les 27-28 juin 2006 à Genève, le CCP a approuvé l'intégration d'une nouvelle ligne budgétaire complémentaire pour les activités interinstitutions d'un montant de US\$ 40 millions spécialement consacrée à la fourniture d'un appui technique aux pays, ce qui porte les ressources totales (de base et complémentaires) du BPTI 2006–2007 géré par l'ONUSIDA à US\$ 406,7 millions – une augmentation de 50,3 % par rapport au budget de US\$ 270,5 millions de l'exercice biennal 2004-2005.

4. Le BPTI 2006–2007 est axé sur les considérations stratégiques suivantes :

- appuyer la réalisation de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida de l'Assemblée générale des Nations Unies et l'Objectif du Millénaire pour le développement sur le VIH/sida,
- obtenir des ressources supplémentaires pour la riposte au sida auprès de sources nationales et internationales,
- apporter un appui efficace et en temps voulu aux pays pour élargir et intensifier leur riposte nationale,
- faire disparaître les obstacles à une action efficace ('faire travailler l'argent disponible') grâce à une amélioration de la coordination entre donateurs, répondre aux demandes d'appui technique et renforcer les capacités en ressources humaines dans les pays,
- promouvoir une appropriation, une harmonisation et une responsabilisation au niveau des pays en mettant en oeuvre la stratégie des 'Trois principes' pour améliorer l'efficacité et la coordination stratégiques,
- appuyer les principales initiatives mondiales, y compris les initiatives de financement multilatérales, et les efforts visant à élargir l'accès aux traitements antirétroviraux et à redynamiser les actions de prévention à travers le monde,
- s'attaquer aux domaines dans lesquels des insuffisances persistent au niveau de la riposte, tels que la stigmatisation et la discrimination, les droits de la personne et les groupes de population délaissés – consommateurs de drogues injectables, professionnel(le)s du sexe, hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, femmes et jeunes filles, personnels en uniforme, et

---

<sup>1</sup> Modalité de Fonctionnement 5 (vi) du Modus Operandi du CCP

- garantir la cohérence stratégique des travaux des coparrainants et du Secrétariat, et du système des Nations Unies considéré dans son ensemble.

5. Le Budget-plan de travail intégré inclut une répartition des résultats escomptés et des besoins en ressources de chacune des activités des coparrainants, du Secrétariat et interinstitutions. Les activités de chacun sont associées à un ou plusieurs des 16 résultats principaux<sup>2</sup> de l'ONUSIDA. Le BPTI inclut également des principes et des processus convenus qui contribuent à une plus grande harmonisation des travaux des coparrainants et du Secrétariat.

6. Lors de sa 18<sup>ème</sup> réunion des 27-28 juin 2006 qui s'est tenue à Genève, le CCP a approuvé une révision des résultats escomptés des coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA dans le BPTI 2006-2007 et un plan de reprogrammation des ressources au sein du budget approuvé afin de tenir compte des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au sida et d'autres initiatives associées. Le Tableau annexé 4 présente un résumé des révisions des budgets alloués aux résultats principaux en page 18.

7. Compte tenu du total des fonds disponibles, y compris les fonds reportés et les contributions reçues au 30 avril 2006, le CCP a avalisé, lors de sa 18<sup>ème</sup> réunion de juin 2006, la proposition du Directeur exécutif d'affecter US\$ 20 millions du solde des fonds anticipés et disponibles au titre du BPTI 2006-2007 à des activités distinctes hors BPTI. Ces fonds ont été utilisés pour couvrir les coûts d'un certain nombre d'initiatives urgentes et stratégiques qui incluaient notamment : l'équipe mondiale d'appui à la mise en œuvre, les dispositifs d'appui technique, un appui accru du système des Nations Unies pour l'élargissement et l'intensification de l'action en direction d'un accès universel à la prévention, au traitement et aux soins, la salle de situation commune et une modernisation des infrastructures de technologies de l'information.

8. En décembre 2006, le CCP a en outre approuvé la recommandation du Directeur exécutif d'affecter US\$ 1 million du solde des fonds anticipés et disponibles au titre du BPTI 2006-2007 pour couvrir le coût de l'élaboration d'une stratégie à long terme viable et durable de riposte au sida mettant particulièrement l'accent sur la mobilisation des ressources et l'harmonisation.

9. Malgré un taux d'engagement supérieur à 95 % pendant chaque exercice biennal depuis sa création, au titre du BPTI, le Programme commun a régulièrement terminé chaque exercice en affichant un solde de fonds positif et croissant, proportionné à l'augmentation du budget du Programme et à la mobilisation des ressources pour le BPTI. Au 31 décembre 2007, ce solde de fonds cumulé s'élevait à US\$ 188,9 millions<sup>3</sup>.

10. Sans un solde de fonds significatif à la fin de chaque exercice biennal, le Programme commun ne pourrait pas fonctionner sans interruption. Ce solde de fonds permettra au Secrétariat de réserver US\$ 100 millions du solde des fonds 2006-2007 pour les virer aux coparrainants au début 2008 afin de garantir la continuité et une mise en œuvre harmonieuse de leurs activités. Cela représente 75 % de la part des coparrainants dans le BPTI 2008-2009.

11. Le reste du solde des fonds a permis au Programme commun de commencer à affecter des fonds pour financer en temps voulu les activités et les charges de personnel des composantes Secrétariat et Interinstitutions du BPTI 2008-2009.

---

<sup>2</sup> Les résultats principaux découlent, et sont représentatifs, de la contribution du Programme commun à la réalisation des objectifs décrits dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida de 2001.

<sup>3</sup> Pendant l'exercice biennal 2006-2007, les ressources mobilisées pour le BPTI, intérêts inclus, ont permis de dégager un excédent des revenus sur les dépenses d'un montant de US\$ 82,6 millions sur le sous-compte du BPTI. Plus de 85 % de ce montant, représentant environ US\$ 70 millions, ont été reçus pendant le dernier trimestre 2007.

## SECTION II



भारत के नियंत्रक - महालेखापरीक्षक  
COMPTROLLER & AUDITOR GENERAL OF INDIA

VINOD RAI

25 March, 2008

### LETTER OF TRANSMITTAL

The Chairman  
22<sup>nd</sup> Meeting of the Programme Coordinating Board  
Joint United Nations Programme on HIV/AIDS  
20 Avenue Appia  
CH-1211 Geneva 27  
SWITZERLAND

Sir

I have the honour to present to the 22<sup>nd</sup> Meeting of the Programme Coordinating Board, a certified copy of the Financial Statements of the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS for the biennium ended 31 December 2007, together with my opinion thereon.

Yours sincerely

Vinod Rai  
Comptroller and Auditor-General of India  
External Auditor

### **Opinion of the External Auditor**

**To: The Programme Coordinating Board for the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS**

I have audited the accompanying financial statements, comprising Statement I, the relevant schedules 1 to 6 and the supporting Notes of the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS for the biennium ended 31 December 2007. These financial statements are the responsibility of the Director. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

I conducted the audit in accordance with the Common Auditing Standards of the Panel of External Auditors of the United Nations, the specialized agencies and the International Atomic Energy Agency and conforming with International Standards on Auditing. Those standards require that I plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, and as considered by the auditor to be necessary in the circumstances, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by the Director, as well as evaluating the overall financial statement presentation. I believe that my audit provides a reasonable basis for the audit opinion.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all respects, the balance of the Fund of the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS as at 31 December 2007 and the results of operations for the period then ended in accordance with the stated accounting policies set out in the Statement of Accounting Policies, which were applied on a basis consistent with that of the preceding financial period.

Further, in my opinion, the transactions of the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS which have been tested as part of my audit have, in all significant respects, been in accordance with the Financial Regulations and Legislative Authority.

I have no further observations to report as a result of my audit.



**Vinod Rai**  
**Comptroller and Auditor-General of India**  
**External Auditor**  
**New Delhi, India**  
**25 March, 2008**

## **SECTION III**

### **ETATS FINANCIERS, TABLEAUX ANNEXES ET NOTES AFFERENTES AUX COMPTES DE L'EXERCICE BIENNAL COMPRIS ENTRE LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2006 ET LE 31 DECEMBRE 2007**

Cette section du Rapport financier présente la situation financière globale de l'ONUSIDA au 31 décembre 2007. Les états appropriés et les tableaux annexés à leur appui ont été préparés conformément aux dispositions du Règlement financier et des Règles de Gestion financière de l'OMS, et des Normes comptables du système des Nations Unies. Les tableaux annexés fournissent les principaux détails contextuels et explications relatifs aux fonds et aux comptes spécifiques gérés par l'ONUSIDA, par l'intermédiaire des systèmes financiers de l'OMS, pour l'exercice biennal compris entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2007.

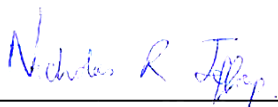
# RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES DU SECRETARIAT DE L'ONUSIDA POUR L'EXERCICE BIENNAL COMPRIS ENTRE

le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2007

## Certification des comptes

L'état et les tableaux joints, numérotés de 1 à 6, et les notes afférentes aux comptes ont été  
approuvés

**Certification des comptes  
(pages 8 et 9) par  
l'Organisation mondiale de la Santé**




---

Nicholas R. Jeffreys  
Comptroller

Date 17-3-08

**ONUSIDA**



---

Peter Piot  
Executive Director

Date 17/3/08

**Statement I**

**Statement of income and expenditure and changes in fund balances**

**All sources of funds for financial period 2006-2007**

(in thousands of US dollars)

	Unified Budget and Workplan	Non-Unified Budget and Workplan funds	Junior Professional Officers
	2006-2007	2006-2007	2006-2007
	(a)	(b)	(c)
<b>Income</b>			
<i>Voluntary contributions</i>			
Governments	430 039	63 616	1 002
Cosponsoring organizations	8 108	774	
Other	685	16 202	
	438 832	80 592	1 002
<i>Other income</i>			
Interest income	17 773	3 242	20
Other	473	2 160 <sup>a/</sup>	
<i>Total Income</i>	457 078	85 994	1 022
<b>Expenditure</b>			
Programme activities	374 453	64 840	1 675
<i>Total Expenditure</i>	374 453	64 840	1 675
<b>Excess (shortfall) of income over expenditure</b>	82 625	21 154	(653)
Transfer from WHO funds			
Savings on prior periods' unliquidated obligations	5 645		
Transfer between funds	(21 000) <sup>b/</sup>	21 000 <sup>b/</sup>	
Refund to donors		(83)	(339) <sup>c/</sup>
<b>Total changes in fund balances</b>	67 270	42 071	(992)
<b>Fund balances - 1 January 2006</b>	121 659	40 095	2 398
<b>Fund balances - 31 December 2007</b>	<b>188 929</b>	<b>82 166</b>	<b>1 406</b>

a/ Income from services rendered (refund of programme support costs)

b/ See Part IV (paragraphs 14 and 15 on page 26)

c/ US\$ 315 121 transferred to UNDP as JPOs are administered by UNDP/Copenhagen and US\$ 24 189 refunded to donor

**Statement I** (continued)

Operating Reserve Fund	Eliminations	Totals		
		2006-2007	2004-2005	
(d)	(e)	(f) = (a+b+c+d+e)		
		<b>494 657</b>	349 171	<b>Income</b>
		<b>8 882</b>	9 404	<i>Voluntary contributions</i>
		<b>16 887</b>	10 989	Governments
				Cosponsoring organizations
				Other
		<b>520 426</b>	369 564	
		<b>21 035</b>	5 812	<i>Other income</i>
	(2 160) <i>a/</i>	<b>473</b>	1 339	Interest income
				Other
	(2 160)	<b>541 934</b>	376 715	<i>Total Income</i>
	(2 160) <i>a/</i>	<b>438 808</b>	315 853	<b>Expenditure</b>
				Programme activities
	(2 160)	<b>438 808</b>	315 853	<i>Total Expenditure</i>
		<b>103 126</b>	60 862	<b>Excess (shortfall) of income over expenditure</b>
			914	Transfer from WHO funds
		<b>5 645</b>	3 274	Savings on prior periods' unliquidated obligations
				Transfer between funds
		<b>(422)</b>		Refund to donors
		<b>108 349</b>	65 050	<b>Total changes in fund balances</b>
35 000		<b>199 152</b>	134 102	<b>Fund balances - 1 January 2004</b>
<b>35 000</b>		<b>307 501</b>	199 152	<b>Fund balances - 31 December 2005</b>

## Notes afférentes aux comptes

### 1. Exposé des objectifs

L'objectif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), tel que mentionné dans le Mémoire d'accord conclu entre les coparrainants portant création de l'ONUSIDA et dans les résolutions du Conseil économique et social 1994/24 et 1995/2, est de coordonner la riposte du système des Nations Unies à l'épidémie de VIH/sida.

Cet objectif a été affiné et actualisé à la suite de l'évaluation quinquennale réalisée en 2001 et 2002 qui a conduit le CCP à prendre les décisions 2.4 et 2.5 (UNAIDS/PCB(13)/02.6), énumérant les cinq fonctions transversales de base de l'ONUSIDA suivantes :

- fournir un **leadership et un plaidoyer** pour une riposte efficace contre l'épidémie,
- fournir des **informations stratégiques** nécessaires pour guider les efforts des partenaires,
- **tracer, suivre et évaluer** l'épidémie et la riposte,
- favoriser un **engagement de la société civile et un développement des partenariats**, et
- **mobiliser les ressources** financières, techniques et politiques.

Lors de sa 17<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue du 27 au 29 juin 2005 à Genève, le CCP a avalisé les stratégies et les approches mentionnées dans le BPTI 2006–2007 qui inclut une ventilation des résultats escomptés et des besoins en ressources de chacun des coparrainants, du Secrétariat et des activités interinstitutions. Les activités de chacun sont associées à un ou plusieurs des 16 résultats principaux<sup>4</sup> de l'ONUSIDA. Le BPTI inclut également des principes et des processus convenus qui permettent d'harmoniser les travaux des coparrainants et du Secrétariat. Il a approuvé un budget de base de US\$ 320,5 millions et la proposition suivante de répartition de ces ressources : US\$ 120,7 millions à partager entre les 10 coparrainants, US\$ 115,4 millions pour le Secrétariat et US\$ 84,4 millions pour les activités interinstitutions. Le CCP a également approuvé des budgets complémentaires pour le Secrétariat et les activités interinstitutions de US\$ 25 millions et US\$ 21,2 millions, respectivement, sous réserve de la disponibilité des fonds. En outre, lors de sa 18<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue les 27-28 juin 2006 à Genève, le CCP a approuvé l'intégration d'une nouvelle ligne budgétaire complémentaire pour les activités interinstitutions d'un montant de US\$ 40 millions spécialement consacrée à la fourniture d'un appui technique aux pays, ce qui porte les ressources totales (de base et complémentaires) du BPTI 2006–2007 géré par l'ONUSIDA à US\$ 406,7 millions.

### 2. Exposé des principes comptables

#### 2.1 Principes comptables généraux

Les comptes de l'ONUSIDA sont établis conformément aux dispositions du Règlement financier et des Règles de Gestion financière de l'OMS, lesquelles prévoient que le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA sera administré conformément à la résolution 1994/24 du Conseil économique et social des Nations Unies et à l'Article XI du Mémoire d'accord conclu par les coparrainants portant création de l'ONUSIDA. Les principes comptables et les pratiques de compte-rendu financier appliqués à l'ONUSIDA sont en conséquence basés sur le Règlement financier et les Règles de Gestion financière de l'OMS. Lorsque le Règlement financier et les Règles de Gestion financière de l'OMS ne prévoient pas de dispositions explicites, les dispositions des Normes comptables du système des Nations Unies (UNAS) s'appliquent. Les états financiers, les notes afférentes et les tableaux annexés sont donc établis conformément aux UNAS et présentés suivant leurs recommandations.

#### 2.2 Présentation des états financiers

Les états financiers, notes afférentes et tableaux joints sont présentés libellés en dollars des Etats-Unis d'Amérique. Les éléments d'actif et de passif, y compris les sommes à recevoir et les sommes à payer, sont tous enregistrés de manière globale dans les livres comptables de l'OMS.

---

<sup>4</sup> Les résultats principaux découlent, et sont représentatifs, de la contribution du Programme commun à la réalisation des objectifs décrits dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida de 2001.

### **2.3 Conversion des opérations libellées dans des devises autres que le dollar des Etats-Unis d'Amérique**

La conversion en dollar des Etats-Unis d'Amérique d'opérations libellées dans des devises autres est effectuée au taux dit « taux de change comptable » des Nations Unies en vigueur à la date de l'opération. Toutefois, les dépenses imputées sur le compte d'avances temporaires sont comptabilisées au taux de change comptable en vigueur à la date à laquelle elles sont enregistrées dans les comptes généraux.

Les éléments d'actif et de passif détenus en fin d'exercice libellés dans d'autres devises sont convertis en dollar des Etats-Unis d'Amérique au taux de change comptable des Nations Unies en vigueur au mois de décembre de l'année de clôture. Toutefois, lorsque des variations importantes des parités entre les devises sont enregistrées en fin d'année, les taux de change utilisés « au 31 décembre » sont ceux en vigueur au 1er janvier de l'année suivante. Au cours de l'exercice biennal considéré, aucune variation importante n'a été enregistrée entre les taux de change en vigueur à la fin de l'exercice considéré et ceux en vigueur au 1er janvier 2008.

### **2.4 Comptabilisation des écarts de conversion**

Les gains et pertes de change constatés lors de l'achat ou de la vente de devises, les écarts de conversion générés par la réévaluation des soldes espèces des livres comptables et tous les autres écarts de conversion sont régularisés au niveau des fonds et des comptes qui bénéficient de la répartition des intérêts dans le cadre du Plan général des placements de l'OMS.

### **2.5 Contributions volontaires**

Les activités de l'ONUSIDA sont entièrement financées grâce à des contributions volontaires. Les contributions volontaires sont comptabilisées suivant une méthode dite « d'engagement » (c'est-à-dire que les recettes sont comptabilisées lors de la signature des engagements des donateurs et non lorsqu'elles sont reçues). Les recettes sont donc comptabilisées suivant la méthode de la comptabilité d'engagement. Du fait de ce changement de politique, les promesses non versées totalisant US\$ 13,4 millions ont été comptabilisées comme des recettes pendant l'exercice biennal 2006-2007.

Les contributions de biens ou de services en nature reçues par l'ONUSIDA sont comptabilisées à réception. Elles sont comptabilisées à la fois en recettes et en dépenses au niveau du Fonds fiduciaire de l'ONUSIDA pour les activités extrabudgétaires dans lequel elles sont enregistrées à leur juste valeur à partir d'estimations fournies par le donateur.

### **2.6 Intérêts créditeurs**

Les fonds de l'ONUSIDA sont placés par l'OMS. Les revenus d'intérêt sont comptabilisés suivant la méthode dite « d'engagement ». Les intérêts acquis sur ces fonds placés sur des comptes investis de manière groupée sont répartis à chaque fin de mois proportionnellement au capital des comptes. Les revenus des placements réalisés pour des fonds spécifiques sont directement crédités aux fonds concernés. L'intérêt est ajusté des écarts de conversion résultant des opérations en devises et des opérations de réévaluation.

Les intérêts acquis et répartis pendant l'exercice aux comptes spécifiques de l'OMS/ONUSIDA sont conservés pour être utilisés dans le cadre de ces comptes et de ces fonds.

### **2.7 Fonds de péréquation des impôts**

Les personnels de l'ONUSIDA qui sont des citoyens des Etats Membres qui prélèvent un impôt sur le revenu sur les émoluments reçus de l'organisation sont inclus dans le Fonds de péréquation des impôts de l'OMS.

### **2.8 Dépenses**

Les dépenses (engagements) de l'ONUSIDA sont comptabilisées selon la méthode dite « d'engagement » (c'est-à-dire que les engagements sont comptabilisés en dépenses pendant l'exercice pour les biens et services dont la fourniture est contractuellement prévue pendant ledit exercice).

La partie d'un engagement qui n'a pas encore été payée (c'est-à-dire un engagement en cours) est comptabilisée au bilan de l'OMS au poste Sommes à payer. L'effet de ce changement de politique de comptabilisation des dépenses selon la méthode d'engagement est indiqué dans la note 12 en page 14.

### **2.9 Economies associées aux engagements non liquidés**

Les engagements non liquidés associés à des exercices précédents sont réglés pendant l'exercice en cours conformément au Règlement financier applicable à cet exercice. Les différences au moment des règlements sont débitées/créditées aux sous-comptes du fonds fiduciaire concerné.

### **2.10 Eliminations**

Les comptes de l'ONUSIDA intègrent les activités programmatiques au titre du BPTI et les activités extrabudgétaires. Afin de préserver l'intégrité des fonds et pour plus de transparence, les recettes et les dépenses sont comptabilisées séparément pour chaque fonds individuel. Les recettes peuvent être virées d'un fonds à un autre fonds, auquel cas, le montant est comptabilisé comme une dépense pour le fonds émetteur et comme une recette pour le fonds receveur. Toutefois, les recettes et les dépenses sont aussi consolidées dans les comptes et les états financiers de l'ONUSIDA pour fournir une vision globale des coûts des activités programmatiques. Dans ce cas, la consolidation entraîne une duplication des recettes et des dépenses qui doit être éliminée afin de refléter les coûts nets de la fourniture des activités.

Les coûts d'appui au programme sont comptabilisés comme des recettes et comme des dépenses dans la comptabilisation des activités extrabudgétaires, ce qui génère des duplications lors de la consolidation, lesquelles doivent être éliminées.

### **2.11 Fonds disponibles en banque, effets en transit et encaisse**

Les comptes d'avances temporaires de l'ONUSIDA sont gérés par l'ONUSIDA et tenus par l'OMS. Les soldes des comptes d'avances temporaires ne reflètent que les décaissements enregistrés jusqu'au 30 novembre 2007 afin d'assurer une date d'arrêté cohérente pour tous les comptes de l'OMS/ONUSIDA. Les décaissements qui n'ont pas été comptabilisés sur l'exercice le seront lors du règlement des dépenses (engagements) concernées et sur les soldes bancaires en 2008.

Les fonds disponibles en banque, les effets en transit et l'encaisse de l'ONUSIDA sont inscrits au bilan de l'OMS.

### **2.12 Dépôts et titres**

Les dépôts et titres de l'ONUSIDA sont gérés par l'OMS et inscrits à son bilan.

### **2.13 Equipement durable**

Conformément aux principes comptables établis, les équipements durables (meubles, ordinateurs et autres matériels de bureau et véhicules à moteur) sont comptabilisés en charge à leur valeur d'acquisition. Un inventaire des équipements durables est réalisé et leur valeur est indiquée dans les présentes notes.

### **2.14 Fonds de réserve**

En attendant la réception des contributions de base, la mise en œuvre du BPTI peut être financée par le Fonds de réserve dont la création a été décidée par le CCP en juin 1996. Les règles et procédures régissant l'utilisation du Fonds de réserve par le Directeur exécutif ont été décidées lors de la sixième réunion du CCP qui s'est tenue à Genève en mai 1998.

## **3. Recettes au titre des services rendus**

Ce poste comprend les recettes provenant des coûts d'appui au programme prélevés sur les dépenses du programme au titre des fonds pour les activités extrabudgétaires et les Experts associés. Les recettes encaissées pendant l'exercice sont conservées dans le sous-compte « fonds hors BPTI » du fonds fiduciaire de l'ONUSIDA pour être utilisées au cours de l'exercice suivant.

#### 4. Assurance-maladie du personnel

Le personnel de l'ONUSIDA est couvert par l'Assurance-maladie du personnel (SHI) de l'OMS. Les recettes du fonds de l'Assurance-maladie de l'OMS comprennent les cotisations des membres du personnel en service et retraité (versées à raison d'un tiers par le participant et de deux tiers par l'Organisation) ainsi que les intérêts acquis sur les placements. Afin d'assurer un financement adéquat des demandes de remboursement futures des retraités, un pourcentage fixe (actuellement de 25 %) des cotisations des membres du personnel en service est mis de côté chaque année. Les 75 % restants des cotisations sont nécessaires pour couvrir les demandes de remboursement des membres du personnel en service. Le solde du fonds de l'OMS au 31 décembre 2007, de US\$ 383,6 millions comptabilisé au poste des réserves statutaires, se présentait comme suit :

	31 décembre 2007 (US\$)	31 décembre 2005 (US\$)
Règlement des demandes de remboursement en suspens (SHI – règle 470.1)	17 887 917	14 676 678
Coûts futurs du personnel retraité (SHI – règle 470.2) <sup>a/</sup>	306 451 000	272 031 000
Reserve concernant les demandes de remboursement importantes et le coût des contrats de réassurance (SHI – règle 470.3)	59 270 822	23 992 623
<b>Total</b>	<b>383 609 739</b>	<b>310 700 301</b>

#### 5. Lettres de crédit

Au 31 décembre 2007, outre les ressources de trésorerie disponible, l'ONUSIDA disposait d'un montant de US\$ 34,6 millions représentant le solde non tiré de deux lettres de crédit reçues des Etats-Unis d'Amérique en vue du financement des activités du BPTI et d'activités extrabudgétaires.

#### 6. Promesses non versées

Au 31 décembre 2007, outre les promesses non versées 2006-2007 qui ont été comptabilisées en recettes pendant l'exercice 2006-2007, les promesses non versées pour les exercices ultérieurs s'élevaient à US\$ 43,7 millions.

#### 7. Sommes à recevoir

En raison de la modification de la politique de comptabilisation des recettes entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les recettes venant des contributions volontaires sont désormais comptabilisées comme des produits à recevoir. Du fait de ce changement de politique, US\$ 13,4 millions ont été comptabilisés comme des recettes pendant l'exercice 2006-2007 pour les activités programmatiques de l'ONUSIDA et sont enregistrés au poste Sommes à recevoir au 31 décembre 2007 et figurent dans le bilan de l'OMS.

#### 8. Charges constatées d'avance

Un montant de US\$ 2,1 millions de charges constatées d'avance est enregistré au bilan de l'OMS et représente des décaissements effectués au titre d'engagements sur le prochain exercice et sera comptabilisé en charge pendant celui-ci.

#### 9. Immobilisations en cours et prêt de la Confédération suisse

Lors de sa 12<sup>ème</sup> réunion de mai 2004, le CCP a avalisé la négociation par l'ONUSIDA d'un prêt direct auprès de la Confédération suisse pour la construction d'un nouveau bâtiment à Genève pour le Secrétariat de l'ONUSIDA et l'OMS pour un coût estimé à CHF 66 millions sur lequel la part de l'ONUSIDA est estimée à CHF 33 millions. En décembre 2003, la Confédération suisse s'est engagée à fournir un prêt sans intérêt d'un montant de CHF 59,8 millions, sur lequel la part de l'ONUSIDA est de CHF 29,9 millions. Le remboursement sur une période de 50 ans de la part de l'ONUSIDA sur ce prêt sans intérêt fourni par la Confédération suisse sera effectué via une réaffectation des fonds autrement dépensés pour la location des bureaux à compter de la première année de finalisation du bâtiment.

<sup>a/</sup> La valorisation actuarielle la plus récente des coûts futurs du personnel retraité, datée de juillet 2004, évalue l'engagement total au titre des avantages postérieurs à la retraite (APBO) destinés aux retraités à \$ 370,0 millions.

Le bâtiment a été terminé en novembre 2006. Le montant inscrit au poste immobilisations inclut US\$ 51,2 millions transférés du poste immobilisations en cours qui correspondent aux dépenses engagées au titre du bâtiment jusqu'au 31 décembre 2007. Un montant supplémentaire de US\$ 2,8 millions en plus du montant du prêt de la Confédération suisse a été financé à parts égales par l'OMS et l'ONUSIDA. Le prêt remboursable de US\$ 48,4 millions au 31 décembre 2007 représente le montant total du prêt reçu de la Confédération suisse.

#### 10. Immobilisations

Les immobilisations de l'ONUSIDA sont composées de 50 % du coût du nouveau bâtiment de Genève qui est inscrit au bilan de l'OMS pour une valeur de US\$ 51,2 millions.

#### 11. Equipement durable

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la valeur d'ouverture des stocks de l'ONUSIDA s'élevait à US\$ 6,9 millions. De nouveaux équipements durables ont été acquis pendant l'exercice biennal 2006–2007 pour un coût de US\$ 3,6 millions et des équipements obsolètes représentant US\$ 0,5 million ont été cédés, d'où des stocks évalués à US\$ 10 millions au 31 décembre 2007.

#### 12. Sommes à payer

Conformément à la révision de la Section IV du Règlement financier entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le poste Engagements non liquidés a été remplacé par le poste Sommes à payer. Le total des sommes à payer relatives aux activités programmatiques de l'ONUSIDA au 31 décembre 2007 s'élevait à US\$ 36,8 millions (détail ci-dessous). Le total des engagements non liquidés au 31 décembre 2005 relatifs aux activités programmatiques de l'ONUSIDA s'élevait à US\$ 39,9 millions (détail ci-dessous). La diminution de US\$ 3,1 millions résulte de la nouvelle politique de comptabilisation des dépenses de la Section 4.2 du Règlement financier en vertu de laquelle les engagements sont comptabilisés comme des dépenses pendant l'exercice actuel pour des biens et des services dont la fourniture est contractuellement prévue pendant cet exercice.

	31 décembre 2007 (US\$)	31 décembre 2005 (US\$)
BPTI	27 824 359	28 998 224
Fonds extrabudgétaires pour des activités à objet désigné	8 964 215	10 704 750
Experts associés	38 398	223 310
<b>Total</b>	<b>36 826 972</b>	<b>39 926 284</b>

#### 13. Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies

L'ONUSIDA adhère à la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies via l'OMS qui est membre de celle-ci. La Caisse commune a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer des pensions de retraite ainsi que des prestations en cas de décès, d'incapacité et d'autres cas. La Caisse commune a adopté un régime à prestations déterminées. Les engagements financiers de l'Organisation envers la Caisse commune sont constituées par la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que de la part d'un déficit actuariel éventuel qui pourrait devoir être versé conformément à l'article 26 des Statuts de la Caisse. Les sommes nécessaires pour combler le déficit ne sont dues que lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué la disposition de l'article 26 après avoir constaté qu'une évaluation actuarielle justifie – au moment de l'évaluation – que le déficit soit comblé. À la date du présent rapport, l'Assemblée générale des Nations Unies n'avait pas invoqué cette disposition.

#### 14. Dispense administrative, montants passés par pertes et profits, versements à titre gracieux et fraudes

Pendant l'exercice biennal 2006–2007, le Programme n'a comptabilisé aucune dispense administrative, aucun montant par pertes et profit, ni aucun versement à titre gracieux. En outre, nous n'avons recensé aucun cas de fraude pendant l'exercice biennal 2006–2007.

#### 15. Passif éventuel

Au 31 décembre 2007, le Programme ne faisait l'objet d'aucune action en justice.

**Tableau annexé 1**

**BPTI - Détail des recettes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2007  
(en milliers de dollars des Etats-Unis d'Amérique)**

Contributions volontaires	Fonds reçus pour le BPTI 2006-2007
<b>Gouvernements</b>	
Andorre	67
Australie	3 535
Belgique (y compris le Ministère de la communauté flamande)	10 562
Bésil	100
Canada	13 058
Chine	200
Danemark	15 615
Finlande	17 958
France	2 719
Allemagne	2 900
Grèce	789
Irlande	16 112
Italie	1 702
Japon	5 840
Liechtenstein	16
Luxembourg	4 354
Monaco	150
Pays-Bas	89 411
Nouvelle Zélande	2 749
Norvège	55 345
Pologne	100
Portugal	128
Fédération de Russie	590
Espagne	7 783
Suède	64 140
Suisse	7 157
Thaïlande	50
Turquie	100
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord	56 911
Etats-Unis d'Amérique	49 385 <sup>a/</sup>
Gouvernement autonome de la région d'Extremadura, Espagne	156
République et Canton de Genève, Suisse	357
<b>Sous-total</b>	<b>430 039</b>
<b>Organismes coparrainants</b>	
PNUD	108
Banque mondiale	8 000
<b>Sous-total</b>	<b>8 108</b>
<b>Autres</b>	
Greek Action for Africa	294
Estate of Diane Strong	167
United Nations Federal Credit Union	68
Bureau des Nations Unies à Genève	80
Divers	76
<b>Sous-total</b>	<b>685</b>
<b>Autres recettes</b>	
Intérêts	17 773
Autres	473
<b>Sous-total</b>	<b>18 246</b>
<b>TOTAL</b>	<b>457 078</b>

a/ Inclut le solde de US\$ 12,1 millions d'une lettre de crédit de 2005 tirée en 2006 et exclut le solde de US\$ 22,3 millions d'une lettre de crédit de 2007 non encore tirée qui échoit en 2008.

**Tableau annexé 2**

**Ressources hors BPTI - Détail des recettes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2007**

(en milliers de dollars des Etats-Unis d'Amérique)

<b>Contributions volontaires</b>	<b>Fonds reçus pour les activités hors BPTI 2006-2007</b>
<b>Gouvernements</b>	
Australie	4 124
Autriche	765
Belgique (y compris le Ministère de la communauté flamande)	3 101
Canada	125
Danemark	1 075
Finlande	1 285
France	1 755
Allemagne	1 164
Grèce	19
Irlande	3 128
Japon	398
Luxembourg	10 987
Pays-Bas	44
Nouvelle Zélande	350
Norvège	1 524
Fédération de Russie	410
Arabie saoudite	100
Espagne	1 325
Suède	5 514
Suisse	69
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord	24 085
Etats-Unis d'Amérique (USAID)	2 269
<b>Sous-total</b>	<b>63 616</b> a/
<b>Organismes coparrainants</b>	
HCR	23
UNICEF	25
PAM	25
PNUD	445
UNFPA	20
ONUSDC	15
OIT	25
OMS	196
<b>Sous-total</b>	<b>774</b>
<b>Autres</b>	
Fondation Bill et Melinda Gates	5 296
CARICOM	200
CDC, Etats-Unis d'Amérique	5 859
Commission des Communautés européennes	718
Fondation Ford	650
Fonds mondial	200
GTZ, Allemagne	736
International AIDS Society	40
International AIDS Alliance	9
Université John Hopkins	240
Johnson & Johnson Products Inc.	50
Merck & Co Inc.	125
Agence nationale de recherche sur le sida	50
Organisation des pays exportateurs de pétrole	1 800
Rupert Everett	25
Université de Stanford	10
UNOPS	172
OMPI	10
Divers	12
<b>Sous-total</b>	<b>16 202</b>
<b>Autres recettes</b>	
Intérêts	3 242
Autres (remboursement des Coûts d'appui au programme)	2 160
<b>Sous-total</b>	<b>5 402</b>
<b>TOTAL</b>	<b>85 994</b>

a/ Exclut le solde de US\$ 3,5 millions d'une lettre de crédit américaine de 2007 non encore tiré qui échoit en 2008

**Tableau annexé 3**

**Experts associés - Détail des recettes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2007**  
(en milliers de dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Contributions volontaires	Fonds reçus pour les Experts associés en 2006- 2007
<b>Gouvernements</b>	
Danemark	224
Allemagne	16
Italie	238
Norvège	304
Suède	220
<b>Sous-total</b>	<b>1 002</b>
<b>Autres recettes</b>	
Intérêts	20
<b>Sous-total</b>	<b>20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 022</b>

**Tableau annexé 4**

**BPTI 2006-2007**  
**Budget et engagements par résultat principal (résumé)**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2007**  
(en milliers de dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Résultats principaux		Budget approuvé	Reprogr am- mation	Budget révisé	Engage- ments 2006-2007
		(a)	(b)	(c) = (a+b)	(d)
1	Coordination du système des Nations Unies	56 209	9 358	65 567	55 046
2	Droits de la personne	12 907	( 3 907)	9 000	8 963
3	Leadership et plaidoyer	41 807	( 19 071)	22 736	22 551
4	Partenariats	18 112	1 680	19 792	19 758
5	Capacités des pays - les 'Trois principes'	70 377	12 986	83 363	72 830
6	Programmes de prévention du VIH	31 747	( 6 932)	24 815	24 715
7	Les femmes et les adolescentes	13 609	2 118	15 727	15 692
8	Les enfants affectés par le VIH et le sida	5 742	( 3 102)	2 640	2 640
9	Programmes de lutte contre la vulnérabilité au VIH	8 796	3 404	12 200	12 200
10	Systèmes de santé pour le traitement du VIH et du sida	18 580	( 4 643)	13 937	13 937
11	Prise en charge familiale et communautaire	4 279	( 449)	3 830	3 830
12	Action nationale pour l'atténuation de l'impact	5 415	( 862)	4 553	4 553
13	Le sida dans les régions affectées par les conflits et les catastrophes	3 655	1 198	4 853	4 853
14	Information stratégique, recherche et notification	46 144	( 1 164)	44 980	44 735
15	Mobilisation des ressources, suivi et estimation des besoins	18 896	( 19)	18 877	18 807
16	Ressources humaines et techniques	50 395	9 405	59 800	49 343
<b>TOTAL</b>		<b>406 670</b>	<b>0</b>	<b>406 670</b>	<b>374 453</b>

**Tableau annexé 5**

**Fonds hors BPTI**  
**Fonds disponibles et engagements par origine des recettes (résumé)**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2007**  
(en milliers de dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Origine des recettes	Report 2004-2005	Fonds reçus en 2006-2007	Intérêts et transferts d'autres fonds	Total des fonds	Engagements 2006-2007
	(a)	(b)	(c)	(d)=(a+b+c)	(e)
<b>Contributions volontaires et autres recettes</b>					
Andorre	63			63	52
Australie	1 650	4 124	35	5 809	2 661
Autriche		765		765	614
Belgique	1 733	2 403	30	4 166	2 916
Canada	257	125		382	283
Danemark	188	1 075		1 263	590
Finlande	832	1 285	25	2 142	206
France	1 396	1 755	31	3 182	1 818
Allemagne	2	1 164		1 166	1 587
Allemagne (GTZ)	509	736		1 245	
Grèce		19		19	19
Irlande	382	3 128		3 510	753
Italie	167			167	68
Japon	1 159	398		1 557	680
Luxembourg	614	10 987	62	11 663	1 313
Pays-Bas	88	44		132	125
Nouvelle Zélande	143	349		492	268
Norvège	404	1 523		1 927	224
Fédération de Russie	261	410		671	332
Arabie saoudite		100		100	100
Espagne		1 325		1 325	173
Suède	5 014	5 514		10 528	4 805
Suisse	70	69		139	138
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et de l'Irlande du Nord	7 280	24 085	335	31 700	24 961
Ministère de la communauté flamande, Belgique	499	698		1 197	280
Etats-Unis d'Amérique (USAID)	438	2 269		2 707	2 412
Etats-Unis d'Amérique (CDC)	143	5 859		6 002	3 827
Etats-Unis d'Amérique (NHI)	43			43	24
Action Aid	4			4	4
African Comprehensive HIV/AIDS Partners	11			11	3
Fondation Bill & Melinda Gates	34	5 296	22	5 352	2 855
CARICOM		200		200	134
Commission des Communautés européennes	143	718		861	786
Fondation Ford		650		650	224
Fonds mondial	1	200		201	154
Greek Action for Africa Foundation	4			4	
International AIDS Alliance		9		9	9
International AIDS Society		40		40	39
Organisation internationale du Travail	3	25		28	10

**Tableau annexé 5 (suite)**

Origine des recettes	Report 2004-2005	Fonds reçus en 2006-2007	Intérêts et transferts d'autres fonds	Total des fonds	Engagements 2006-2007
	(a)	(b)	(c)	(d)=(a+b+c)	(e)
Japan International Corporation	1			1	
Fondation japonaise pour la prévention du sida	115			115	115
Université John Hopkins		241		241	235
Johnson & Johnson Products Inc.		50		50	38
Merck & Company Inc.	171	125		296	
Agence nationale de recherche sur le sida	3	50		53	30
Organisation des pays exportateurs de pétrole	563	1 800	6	2 369	1 305
Rupert Everett		25		25	
Communauté pour le développement de l'Afrique australe	139			139	95
Université de Standford		10		10	
UBS SA, Suisse	1			1	
ONUDC	15	15		30	15
PNUD	226	446	( 83)	589	493
UNESCO	116			116	
UNFPA		20		20	10
HCR		23		23	10
UNICEF	153	25		178	151
Nations Unies	30			30	9
UNFIP	189			189	( 41)
Fonds de développement des Nations Unies pour la Femme	14			14	14
Fondation des Nations Unies	25			25	25
UNOPS		172		172	64
Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	13			13	13
Bureau pour la coordination des affaires humanitaires	1			1	
OMS		196		196	48
Banque mondiale	164			164	121
Forum économique mondial				0	
PAM		25		25	10
OMPI		10		10	10
Divers	36	12		48	22
Intérêts et autres (y compris remboursement des Coûts d'appui au programme)	2 012	2 160	1 750	5 922	1 439
<b>Sous-total</b>	<b>27 522</b>	<b>82 752</b>	<b>2 213</b>	<b>112 487</b>	<b>59 679</b>
<b>Transferts d'autres fonds</b>					
Transferts du Programme mondial de lutte contre le sida	149			149	140
Allocations spéciales du CCP	12 424		21 946	34 370	5 021
<b>Sous-total</b>	<b>12 573</b>		<b>21 946</b>	<b>34 519</b>	<b>5 161</b>
<b>Total</b>	<b>40 095</b>	<b>82 752</b>	<b>24 159</b>	<b>147 006</b>	<b>64 840</b>

a/ Les dépenses réelles engagées pendant l'exercice biennal ont totalisé US\$ 65,5 millions. Ce chiffre a été minoré par les économies totales de US\$ 0,7 million générées par la réduction/l'annulation des engagements non liquidés des exercices précédents, d'où des dépenses nettes de US\$ 64,8 millions.

b/ Remboursements aux donateurs

**Tableau annexé 6**

**Experts associés**  
**Fonds disponibles et engagements par origine des recettes (résumé)**  
**de l'exercice clos le 31 décembre 2007**  
(en milliers de dollars des Etats-Unis d'Amérique)

Origine des recettes	Report 2004-2005	Fonds reçus en 2006-2007	Intérêts et transferts	Total des fonds	Engagem nts 2006-2007
	(a)	(b)	(c)	(d)=(a+b+c)	(e)
<b>Gouvernements</b>					
Autriche	36			36	35
Belgique	270		( 250) a/	20	( 28)
Danemark	169	224		393	282
Finlande	65		( 65) b/		
Allemagne	154	16	( 24) c/	146	101
Italie	( 21)	238		217	306
Japon	20			20	
Pays-Bas	369			369	( 11)
Norvège	593	304	20	917	622
Suède	389	220		609	368
<b>Sous-total</b>	<b>2 044</b>	<b>1 002</b>	<b>( 319)</b>	<b>2 727</b>	<b>1 675</b>
<b>Autres recettes</b>					
Intérêts encaissés	354			354	
<b>Sous-total</b>	<b>354</b>			<b>354</b>	
<b>Total</b>	<b>2 398</b>	<b>1 002</b>	<b>( 319)</b>	<b>3 081</b>	<b>1 675</b>

a/ b/ Fonds transférés au PNUD Copenhague, les Experts associés étant désormais administrés par le PNUD.

c/ Remboursements aux donateurs

d/ Les dépenses réelles engagées pendant l'exercice biennal ont totalisé US\$ 1,8 million. Ce chiffre a été minoré du total des économies de US\$ 0,1 million générées par la réduction/l'annulation d'engagements non liquidés des exercices précédents, d'où des dépenses nettes de US\$ 1,7 million.

## SECTION IV

### INFORMATIONS SUR LA GESTION

#### Fonds reçus pendant l'exercice biennal 2006–2007

1. Au cours de l'exercice considéré, des recettes d'un montant total de US\$ 457,1 millions ont été reçues pour les ressources de base du BPTI 2006–2007. Trente et un gouvernements ont apporté 94,1 % de ce montant et la Banque mondiale a, avec le PNUD, apporté 1,5 % de ce montant. Le reste (4,4 %) est composé des intérêts perçus et répartis pendant l'exercice considéré, et de certaines recettes diverses, y compris des fonds reçus de donateurs publics et privés autres que les gouvernements, des donations diverses et des honoraires reçus par le personnel. Le Tableau annexé 1 figurant en page 15 présente le détail de ces recettes.

2. En outre, des ressources hors BPTI d'un montant de US\$ 68 millions ont été mises à la disposition de l'ONUSIDA à l'appui d'un certain nombre d'activités mondiales, régionales et de pays et d'un certain nombre d'activités interinstitutions non incluses dans le BPTI et qui n'entrent pas précisément dans le cadre des missions de base des coparrainants. Les détails sur les origines de ces fonds sont communiqués dans le Tableau annexé 2 figurant en page 16.

3. Concernant l'emploi d'Experts associés, cinq gouvernements ont versé une somme totale de US\$ 1 million pendant l'exercice biennal 2006-2007. Les détails de ces apports sont indiqués dans le Tableau annexé 3 figurant en page 17.

#### Fonds engagés pendant l'exercice biennal 2006–2007

4. Le montant total des dépenses de US\$ 438,8 millions indiqué sur l'Etat I (colonne f) en page 9 correspond à la somme des différents sous-comptes à la fin de l'exercice 2006–2007. Sur ces dépenses, les fonds entièrement décaissés au 31 décembre 2007 totalisaient US\$ 402 millions, laissant donc un montant de sommes à payer de US\$ 36,8 millions.

5. Au cours de l'exercice considéré, les fonds engagés sur les US\$ 406,7 millions du BPTI 2006–2007 ont totalisé US\$ 374,5 millions, ce qui correspond à un taux d'engagement de 92,1 %<sup>5</sup> (détails résumés dans le Tableau annexé 4 en page 18). Ce montant de US\$ 374,5 millions inclut :

- (a) US\$ 120,7 millions versés aux coparrainants pour la mise en œuvre de leurs activités de lutte contre le sida prévues par le BPTI.
- (b) US\$ 114,2 millions engagés pour les activités interinstitutions.
- (c) US\$ 139,6 millions engagés pour les activités et le personnel du Secrétariat.

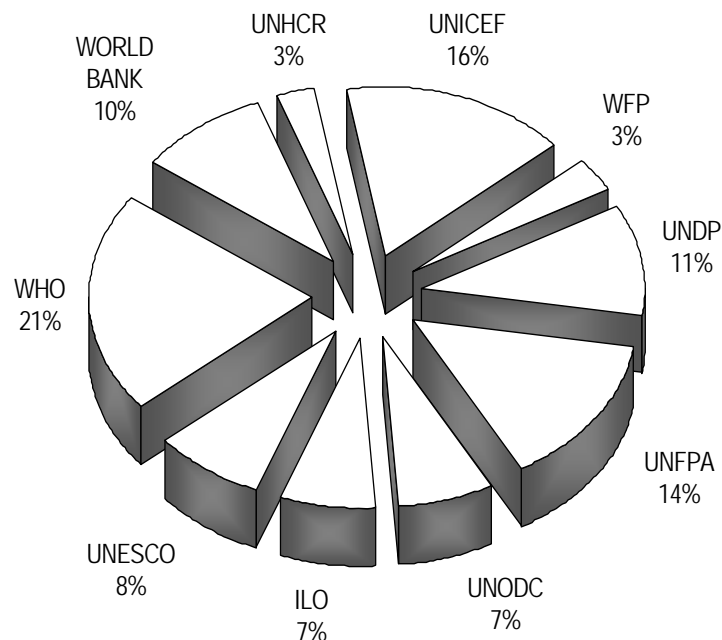
#### a) Fonds versés aux coparrainants

Au 31 décembre 2007, les fonds virés aux coparrainants totalisaient US\$ 120,7 millions. Ces virements représentent 100 % de la part des coparrainants dans le BPTI 2006-2007. La Figure 1 fournit des informations sur le pourcentage des virements effectués à chaque coparrainant par rapport au montant total viré parallèlement aux montants virés au titre de chacun des résultats principaux convenus.

---

<sup>5</sup> On notera que US\$ 26,8 millions du budget de US\$ 40 millions approuvé par le CCP à l'appui des programmes nationaux de lutte contre le sida n'ont pas été financés par des contributions à objet désigné, ce qui signifie que le montant total disponible pour la mise en œuvre des activités a été de US\$ 379,9 millions. Les dépenses totales de US\$ 374,4 millions correspondent donc à un taux d'engagement de 98,6 %.

**Figure 1 : Fonds et pourcentages versés aux coparrainants pendant l'exercice clos le 31 décembre 2007**



<b>Résultats principaux</b>		<b>Fonds transférés (en milliers de dollars des Etats-Unis d'Amérique)</b>
1	Coordination du système des Nations Unies	400
2	Droits de la personne	2 833
3	Leadership et plaidoyer	3 120
4	Partenariats	13 625
5	Capacités des pays - les 'Trois principes'	11 247
6	Programmes de prévention du VIH	23 015
7	Les femmes et les adolescentes	9 560
8	Les enfants affectés par le VIH et le sida	2 640
9	Programmes de lutte contre la vulnérabilité au VIH	12 200
10	Systèmes de santé pour le traitement du VIH et du sida	13 937
11	Prise en charge familiale et communautaire	3 830
12	Action nationale pour l'atténuation de l'impact	4 553
13	Le sida dans les régions affectées par les conflits et les catastrophes	4 853
14	Information stratégique, recherche et notification	7 080
15	Mobilisation des ressources, suivi et estimation des besoins	6 377
16	Ressources humaines et techniques	1 400
<b>Total</b>		<b>120 670</b>

## b) Dépenses engagées sur les ressources interinstitutions

Le budget interinstitutions finance les activités communes ou collectives de l'ONUSIDA considéré globalement. La part des ressources interinstitutions du BPTI 2006–2007 se répartit entre cinq domaines principaux : l'appui opérationnel et associé du personnel dans les pays de l'ONUSIDA travaillant avec les Groupes thématiques et les Equipes communes des Nations Unies sur le sida à l'échelon des pays (Coordonnateurs dans les pays et experts en suivi et évaluation, élaboration de partenariats et mobilisation des ressources), l'appui financier direct à des projets dynamisateurs qui contribuent à ou renforcent une riposte élargie dans les pays prioritaires par le biais des Fonds d'accélération programmatique (FAP), l'appui coordonné et collectif de l'ONUSIDA pour stimuler des ripostes efficaces contre le sida par le biais de la mise en œuvre d'interventions ciblées à l'échelon des pays, au plan régional et au niveau mondial, le renforcement des capacités du personnel du système des Nations Unies à riposter contre l'épidémie de sida aux niveaux organisationnel, professionnel et individuel, et l'appui technique aux pays.

Au cours de l'exercice considéré, un montant total de US\$ 114,2 millions a été engagé comme suit au profit d'activités interinstitutions :

- US\$ 67,9 millions : fonctionnement des Groupes thématiques, y compris les charges salariales des Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les pays et des experts en suivi et évaluation, et en mobilisation sociale,
- US\$ 14,6 millions : décaissements au profit des Fonds d'accélération programmatique,
- US\$ 16,5 millions : appui d'un certain nombre d'interventions ciblées à l'échelon des pays, au plan régional et au niveau mondial,
- US\$ 2,3 millions : décaissements au profit d'activités visant à renforcer les capacités du personnel dans le domaine du VIH et du sida,
- US\$ 12,9 millions : décaissements au profit d'un appui technique aux pays.

Le Tableau 1 ci-dessous présente une répartition des dépenses allouées sur les ressources interinstitutions par résultat principal :

**Tableau 1 : Allocations budgétaires et dépenses engagées pour les activités interinstitutions de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (en milliers de dollars des Etats-Unis d'Amérique)**

	Résultats principaux	Ressources interinstitutions	
		allocations	dépenses
1	Coordination du système des Nations Unies	47,700	37,266
3	Leadership et plaidoyer	2,150	2,061
5	Capacités des pays - les 'Trois principes'	45,900	35,510
6	Programmes de prévention du VIH	1,800	1,700
14	Information stratégique, recherche et notification	2,150	2,100
16	Ressources humaines et techniques	45,900	35,509
	<b>Total</b>	<b>145,600</b>	<b>114,147</b>

a/ Se compose de US\$ 84,4 millions de budget de base et de US\$ 61,2 millions de budget supplémentaire. On notera que US\$ 26,8 millions du budget de US\$ 40 millions approuvé par le CCP pour appuyer les Programmes nationaux de lutte contre le sida dans le cadre de la composante interinstitutions n'ont pas été financés par des contributions à objet désigné, ce qui signifie que le montant total disponible pour la mise en oeuvre des activités a été de US\$ 118,8 millions. Le montant des dépenses totales de US\$ 114,1 millions correspond de ce fait à un taux d'engagement de 96 %.

### c) Dépenses engagées sur le budget du Secrétariat

Les dépenses du Secrétariat de l'ONUSIDA totalisaient US\$ 139,6 millions au 31 décembre 2007, ce qui correspond à un taux d'engagement d'environ 99,5 % du budget total de US\$ 140,4 millions (de base et complémentaire). Ce chiffre inclut un montant de US\$ 74,7 millions engagé pour des activités et un montant de US\$ 64,9 millions affecté aux charges de personnel. Le Tableau 2 ci-dessous fournit des détails complémentaires sur les fonds engagés par le Secrétariat par résultat principal.

**Tableau 2 : Allocations budgétaires et dépenses du Secrétariat pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 (en milliers de dollars des Etats-Unis d'Amérique)**

Résultats principaux	Secrétariat	
	allocations	dépenses
1 Coordination du système des Nations Unies	17 467	17 380
2 Droits de la personne	6 167	6 130
3 Leadership et plaidoyer	17 467	17 370
4 Partenariats	6 167	6 133
5 Capacités des pays - les 'Trois principes'	26 216	26 073
7 Les femmes et les adolescentes	6 166	6 132
14 Information stratégique, recherche et notification	35 750	35 555
15 Ressources financières	12 500	12 430
16 Ressources humaines et techniques	12 500	12 433
<b>Total</b>	<b>140 400</b> a/	<b>139 636</b>

a/ Se compose de US\$ 115,4 millions de budget de base et de US\$ 25 millions de budget supplémentaire

### d) Dépenses engagées sur des ressources extrabudgétaires

Comme indiqué dans le Tableau annexé 5, aux pages 19 et 20, les dépenses réelles engagées sur le sous-compte des ressources extrabudgétaires totalisaient US\$ 65,5 millions au 31 décembre 2007. Ce montant a été minoré de US\$ 0,7 million, somme qui correspond aux économies réalisées grâce à la réduction/l'annulation d'engagements non liquidés des exercices précédents. Ainsi, un montant de dépenses nettes de US\$ 64,8 millions figure dans l'Etat I, colonne (b) en page 8 sur le sous-compte des activités extrabudgétaires au 31 décembre 2007.

6. Le Tableau annexé 5 présente aussi : (i) une vue globale des ressources extrabudgétaires, y compris les fonds reportés de 2005 (et les intérêts reçus pendant l'exercice biennal 2006–2007), qui ont été mises à la disposition des activités du programme dans le cadre de cette composante (colonne d), et (ii) le montant des fonds engagés pendant l'exercice clos le 31 décembre 2007.

7. Pour couvrir les contrats des Experts associés jusqu'au 31 décembre 2007, des fonds d'un montant total de US\$ 1,7 million ont été engagés pour leur emploi. Le Tableau annexé 6 en page 21 fournit des détails sur les montants reçus et engagés pendant l'exercice clos le 31 décembre 2007.

### Soldes des fonds

8. Les soldes des fonds au 31 décembre 2007 correspondent à une combinaison des soldes des fonds au 31 décembre 2005 qui sont comptabilisés à la ligne Soldes des fonds au 1<sup>er</sup> janvier 2006 dans l'Etat I et d'autres éléments qui sont intervenus au cours de l'exercice biennal 2006–2007, tels que détaillés ci-dessous :

### ***Excédent/(insuffisance) des recettes sur les dépenses***

9. Pendant l'exercice biennal 2006-2007, les ressources mobilisées pour le BPTI (y compris les intérêts) ont permis aux recettes d'être supérieures de US\$ 82,6 millions aux dépenses au profit du BPTI. Plus de 85 % de ce montant, soit environ US\$ 70 millions, ont été reçus pendant le dernier trimestre 2007.

10. L'excédent de US\$ 21,2 millions comptabilisé sur le sous-compte des activités extrabudgétaires au 31 décembre 2007 résulte de deux facteurs principaux. Premièrement, un grand nombre des contributions faites pendant l'exercice biennal 2006-2007 étaient destinées à financer des activités mondiales, régionales et de pays se poursuivant au-delà de 2007. Deuxièmement, une partie importante de ces ressources a aussi été reçue au cours du dernier trimestre 2007. On notera que le Programme a pu mettre en œuvre en temps voulu un grand nombre d'activités qui ont absorbé la majeure partie du solde des fonds de 2005 ainsi qu'une partie substantielle des recettes reçues pendant l'exercice biennal.

11. Les dépenses comptabilisées sur les sous-comptes des Experts associés au 31 décembre 2007 ont été supérieures de US\$ 0,7 million aux fonds encaissés sur ces sous-comptes entre le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2007. Ce déficit a été comblé grâce au solde des fonds disponibles au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

### ***Economies associées aux engagements non liquidés des exercices précédents***

12. Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, des décaissements ont été réalisés au titre de certains engagements non liquidés des exercices précédents. Ces engagements ont, pour un certain nombre, été réduits pour tenir compte de la révision des engagements réels ou annulés lorsqu'ils ne représentaient plus des charges valables. En outre, à la fin 2007, les engagements non liquidés du BPTI 2004-2005 ont été annulés conformément aux dispositions du Règlement financier applicables à cet exercice. La réduction et l'annulation de ces engagements non liquidés ont généré un montant total de US\$ 5,6 millions comptabilisé au poste Economies associées aux engagements non liquidés de l'Etat I, colonne (a) en page 8.

### ***Transferts entre fonds et soldes des fonds au 31 décembre 2007***

13. Comme indiqué dans l'Etat I, pour mettre en œuvre les Recommandations du CCP 11.2 de juin 2006 et 3.6 de décembre 2006, des fonds totalisant US\$ 21 millions ont été transférés du solde disponible du BPTI (colonne a) au sous-compte des activités extrabudgétaires (colonne b).

14. Dans ce contexte, les US\$ 21 millions ont été transférés au sous-compte des activités extrabudgétaires (colonne b) pour couvrir les coûts d'un certain nombre d'initiatives stratégiques, ce qui inclut : l'équipe mondiale d'appui à la mise en œuvre pour US\$ 3 millions, les dispositifs d'appui technique de l'ONUSIDA pour US\$ 5 millions, un appui accru du système des Nations Unies à l'élargissement et l'intensification de l'action en direction d'un accès universel à la prévention, au traitement et aux soins pour US\$ 5 millions, la salle de situation commune pour US\$ 3 millions, la modernisation des infrastructures de technologies de l'information pour US\$ 4 millions et l'élaboration d'une stratégie viable et durable à long terme pour la riposte au sida mettant particulièrement l'accent sur la mobilisation des ressources et l'harmonisation pour US\$ 1 million.

15. Le résultat net de ce qui précède est un solde total de fonds de US\$ 307,5 millions au 31 décembre 2007, comme indiqué dans l'Etat I (colonne f) en page 9, montant dont le BPTI 2006-2007 représente 61,4 %, soit US\$ 188,9 millions, (colonne a).

16. Le solde des fonds du sous-compte des activités extrabudgétaires représentait 26,7 %, soit US\$ 82,2 millions, des US\$ 307,5 millions. Le solde des fonds du sous-compte des Experts associés représentait 0,5 %, soit US\$ 1,4 million. Les 11,4 % restants, soit US\$ 35 millions, représentaient le solde du Fonds de réserve.